

La Marine nationale dans le paysage opérationnel

Général d'armée Henri Bentégeat
Chef d'état-major des armées

Question posée au chef d'état-major des armées à l'École navale le 25 janvier 2006, par l'enseigne de vaisseau François : « Mon général, vous êtes aux commandes des opérations militaires depuis trois ans. Quelle est votre vision de la Marine nationale dans le paysage opérationnel de notre armée ? »

La première remarque évidente est que 70 % des villes ou des industries majeures de notre globe sont situées dans la bande des 100 km des côtes. Ce qui veut dire qu'avec les moyens modernes dont nous disposons, la majorité des objectifs de toutes natures ou des centres d'intérêts que nous avons à protéger se trouvent effectivement à la portée des armes de la Marine.

La Marine, qu'est-ce aujourd'hui ? Comme le rappelait le président de la République, les opérations commencent tout d'abord par la dissuasion. C'est la base de tout, c'est la garantie totale, c'est aussi notre protection à l'égard des nouvelles menaces liées à la prolifération. Et la dissuasion en plus de ça est une partie très importante de la stature de la France. Au sein de cette dissuasion, la place de la Marine n'est ni contestée ni contestable. Notre capacité sous-marine est avant tout la capacité de frappe en second et la permanence. Il n'y a que la composante sous-marine qui puisse les donner. Pour cette première partie qui est opérationnelle et qui est le fond de toutes nos activités, la Marine conserve un rôle clef.

Ensuite, il y a les opérations courantes et les missions de service public regroupées sous le vocable de « sauvegarde maritime ». Ces opérations sont extrêmement importantes parce qu'elles mettent en évidence l'image de la Marine qu'a la population au quotidien. De plus, elles s'adressent en permanence à des risques qui sont à la frontière de la criminalité, du terrorisme et de la menace militaire et donc elles s'inscrivent dans une frange généralement mal contrôlée.

C'est un rôle capital pour la sécurité générale de notre pays. Cette mission présente un risque qu'il ne faut pas ignorer : plus on engage de moyens de la Marine nationale dans la sauvegarde maritime, plus on les détourne des objectifs traditionnels de guerre et plus on nous conteste au niveau politique la nécessité d'équiper notre Marine au niveau de ce qu'elle doit avoir pour des missions de guerre. Je veux dire par là ma crainte chaque fois que je reçois des pressions supplémentaires pour des missions de sauvegarde maritime, qu'un jour on me dise : « Vous n'avez plus besoin de frégates multi missions, vous avez besoin de frégates de type *Floréal*. » Il y a certainement à trouver une limite délicate entre la part que la Marine doit prendre dans les missions de sauvegarde maritime et celle qu'elle doit laisser aux missions de

guerre traditionnelle.

Il y a un volet qui, pour moi, est absolument essentiel : la participation aux assauts aéroterrestres. Madame Alliot-Marie a signé hier pour un deuxième porte-avions. Cela ne donne pas la garantie absolue que nous aurons ce deuxième porte-avions... Pourquoi ? Parce que je suis comme vous. Je ne sais pas qui va être élu en 2007 et je ne sais pas quel montant de ressources le futur président de la République nous donnera en 2007. Ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui nous avons pris des dispositions pour que le deuxième porte-avions soit mis en route. Et nous mettrons cette année suffisamment d'argent sur le deuxième porte-avions pour rendre difficile une décision d'abandon en 2007...

Alors l'aéroterrestre, évidemment, ce sont les porte-avions, et puis ce sont les BPC qui arrivent maintenant, et c'est d'une manière générale tout ce qui participe à la projection de forces ou à la projection de puissance. Les frégates multi missions vont participer directement, ainsi que nos SNA à cette projection de puissance au sol avec l'arrivée du missile de croisière SCALP-G. Et pour moi, cette mission de la Marine était autrefois très ignorée parce qu'on avait donné la priorité absolue à la sécurité de nos voies d'approvisionnement et de nos lignes de communication.

La sécurité des voies d'approvisionnement est souvent très liée à la sauvegarde maritime. Elle est de plus en plus cruciale parce que, d'une part, l'approvisionnement en pétrole et en gaz devient pour nous une priorité absolue, et, d'autre part, la piraterie prenant une ampleur jamais atteinte sur toutes les mers, nous devons, d'une manière ou d'une autre, protéger notre marine civile.

J'ajoute que dans le cadre des opérations de lutte contre le narcotrafic, nous engageons en permanence tous les moyens des Antilles et de Guyane de près ou de loin. C'est une mission quotidienne difficile qui, un jour ou l'autre, sera dangereuse. À l'heure actuelle, nous sommes en train de négocier avec le Secrétariat général de la mer les conditions dans lesquelles le centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées peut reprendre la main chaque fois qu'une action de force est engagée au titre de la lutte contre le narcotrafic.

Quant à la surveillance des pêches et à la surveillance du territoire métropolitain, nous avons remis à niveau tout le réseau de sémaphores de manière à avoir une surveillance des côtes qui soit constante à l'égard de toute infiltration de nature terroriste par la mer, ou évidemment de tout ce qui est immigration clandestine. En Méditerranée, il y a en permanence une surveillance de tous les trafics qui se fait en coopération avec les marines étrangères. Enfin il y a la Task Force 150 qui se trouve au large de Djibouti et qui est la participation à une ligne de contrôle établie par les Américains et sous commandement américain. Elle consiste à surveiller tous les trafics et tous les mouvements terroristes éventuels dans cette région. Le résultat est nul en termes d'arrestation de terroristes puisqu'on n'a jamais réussi à en trouver. Par contre, le résultat est très remarquable en termes de contrôle des trafics dans la région puisque le trafic d'armes a été réduit par dix à peu près depuis que ce système a été établi. Et puis bien sûr, la Marine participe aux opérations spéciales notamment avec un détachement en Afghanistan.

À propos des opérations aujourd'hui, je ne fais pas de distinction entre ce qui est fait par les uns et ce qui est fait par les autres. Il y a bien évidemment, la participation prochaine du porte-avions aux opérations en Afghanistan. Le *Charles de Gaulle* va prendre la mer dans quelques semaines et, pendant un mois, nos Super Étendard vont participer directement à des missions d'appui au profit de nos forces spéciales dans le sud de l'Afghanistan. Enfin, nos sous-marins nucléaires d'attaque, qui ont bien sûr des missions de protection à la fois du groupe aéronaval et de la FOST, participent bien évidemment à l'acquisition du renseignement mais aussi aux opérations spéciales que j'ai relancées avec l'Amiral Battet puis

avec l'Amiral Oudot de Dainville. Voilà pour donner une petite idée aujourd'hui de la participation de la Marine à des opérations. La Marine n'est pas toujours à l'endroit où les opérations sont les plus visibles mais elle est très fortement engagée de manière générale dans des opérations de toutes natures.

